

Avis de constitution

SOCIETE « DIAB TRANSIT » en abrégé « D T »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE EN  
FACE DE LA PHARMACIE 7EME TRANCHE LOT 2617 ILOT  
222, Lot 2617, Ilot 222

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 29 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAB TRANSIT » en abrégé « D T

»

Objet : Transit.

Commissionnaire en douane et toutes opérations de transit et activités se rapportant à l'objet social. La prise d'intérêt par voie d'apport, fusion, participation, souscription d'actions, de parts ou d'obligations ou de toute autre manière dans toutes entreprises, commerces ou travaux pouvant apporter une clientèle à son activité sociale ou favoriser les affaires dans lesquelles elle – même ou ses filiales auraient des intérêts. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus spécifié ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Le tout, tant pour elle – même que pour le compte de tiers ou en participation, sous quelque forme que ce soit, par voie d'exploitation directe ou indirecte, création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de fusion, de scission ou d'absorption, d'avances, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers ou par tout autre mode.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Deux Cent Cinquante Mille (250,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE EN FACE DE LA PHARMACIE 7EME TRANCHE LOT 2617 ILOT 222, Lot 2617, Ilot 222

Dirigeant(s) M DIABAGATE ANAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10266 du 25/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66351/GTCA/RC/2023 du 25/09/2023

